ALLEMOND

Bulletin Municipal

Avril 2022 | **N°121**

Fleurs

Tourisme

Services Techniques

Enfants

ALLEMOND

Édito

Il nous faut maintenant transformer l'essai…

Depuis plusieurs décennies, le développement d'Allemond fait référence sur le territoire Oisans.

De multiples atouts contribuent fortement à notre attractivité, à la notoriété de notre commune :

- Un positionnement géographique aux portes d'entrée de la vallée d'Olle et à proximité de la métropole Grenobloise,

- un environnement montagnard accueillant, préservé et sanctuarisé adossé aux contreforts sud du massif de Belledonne,

- une qualité de vie en milieu rural enrichie par la présence sur notre centre village de commerces, services et équipements publics de première nécessité.

Ces derniers mois, malgré le contexte économique encore perturbé par la crise sanitaire, avec la mise en service de l'Eau d'Olle Express, équipement de transport par câble, doux et décarboné qui relie avec un réel confort d'utilisation et de sécurité la vallée, notre village aux communes voisines d'altitude, les stations d'Oz en Oisans, de Vaujany et le grand domaine de l'Alpe d'Huez, l'activité a radicalement changé sur notre territoire.

La venue de nombreux excursionnistes à la journée, la présence accrue de séjournants sont les premiers signes encourageants de retombées directes et indirectes et des effets positifs de cet équipement structurant sur notre économie locale.

L'objectif premier est atteint, mais notre ambition pour Allemond ne s'arrête pas là…

Dans le respect de notre identité montagnarde, nous avons la volonté de conforter notre développement en harmonie et complémentarité avec les territoires voisins.

Il nous faut transformer cet essai en enrichissant notre offre d'hébergements touristiques, saisonniers et permanents, notre potentiel commercial, sans négliger l'amélioration de la qualité de vie au quotidien pour nos habitants.

Bien cordialement,
Le Maire, A.Giniès

sommaire

Edito	2
Budget	4 / 5
Vie Municipale	6 à 13
Enfants École	14 à 16
Travaux et Aménagements	17 / 18
Urbanisme	19
Patrimoine de nos montagnes	20 / 21
Tourisme	22 à 26
Hommage	27 à 32
Vie Associative	33 à 38
Infos utiles	39
Horaires Navettes Allemond / Bourg d'Oisans	40

Directeur de publication : Alain GINIES.
Rédacteur en chef : Françoise MAQUER.

Comité de rédaction : Elus : Gaëlle PAUL, Aline RICHARD, Richard VIARD, Patrick LANG.

Extérieurs : Mireille PELLISSIER, Aliette VIARD, Anne CARION, Marie-Claude LACAZE, Raymond MICHEL.

Secrétaire du comité de rédaction : Stéphanie DUQUESNOY.

N°ISSN : 1268-4848

Conception & Réalisation : Florence CROSASSO 06.21.17.28.65
Impression : PRIINT Signature 06.83.30.78.80.

Photos : Stéphanie DUQUESNOY - Aliette VIARD - Françoise MAQUER - Françoise BRADEL - X

État civil

Naissances *Bienvenue à :*

Oscar BLOT ANTOINE né le 24 octobre 2021 à Grenoble

Joséphine RESSANT née le 16 janvier 2022 2021 à Echirolles

Félicitations aux heureux parents

Décès *Toutes nos condoléances aux familles de*

PERRIN Arlette
décédée le 30 octobre 2021 à l'âge de 89 ans.

CORRENOZ Simone
décédée le 02 décembre 2021 à l'âge de 94 ans.

SERT Félix
décédé le 28 Novembre 2021 à l'âge de 90 ans.

RAYEBOIS Bernadette
décédée le 28 décembre 2021 à l'âge de 72 ans.

FAVIER Abel
décédé le 06 février 2022 à l'âge de 90 ans.

DUSSERT Jacques
décédé le 25 février 2022 à l'âge de 71 ans.

MICHEL Léontine
décédée le 08 février 2022 à l'age de 95 ans.

BUISSON Olivier
décédé le 27 mars 2022 à l'age de 51 ans.

Changement de propriétaires au camping « Les bouleaux »

Yannick Strappazzon et Emeline Leduc ouvriront le camping dès le 29 avril 2022.

Tél 04 76 11 03 11
Info.campinglesbouleaux@gmail.com
Site Internet : campinglesbouleaux.fr

Ouverture Piscine et Base Nautique 2021

du 26 juin au 31 août 2022

Marché Communal

Rendez-vous toute l'année, place du marché, le dimanche matin ainsi que le lundi matin en juillet et août !

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Populations légales au 1er janvier 2019 en vigueur à compter du 1er janvier 2022 =

Population municipale* : 946 Population comptée à part** : 18
Population totale : 964 * *résidences principales* ** *résidences secondaires*

DÉTAILS par chapitres du COMPTE ADMINISTRATIF (CA) 2021 et du BUDGET PRINCIPAL (BP) 2022

NOTE SYNTHETIQUE D'INFORMATIONS FINANCIERES SUR LE BUDGET PRIMITIF 2022

> Maitrise de nos dépenses de fonctionnement,
> L'évolution des charges de personnel est générée par la création d'un poste et la revalorisation générale des salaires,
> L'évolution baissière des charges de gestion est liée au transfert d'annuités des prêts SIEPAVEO vers les comptes 66 et 16. Cette opération comptable porte notre taux d'endettement à 9%.

> Notre capacité d'investissement nous permet la mise en oeuvre d'equipements structurants et de provisionner une réserve de 1600 K€ pour l'exercice futur.

REPARTITION GRAPHIQUE EXERCICE 2022

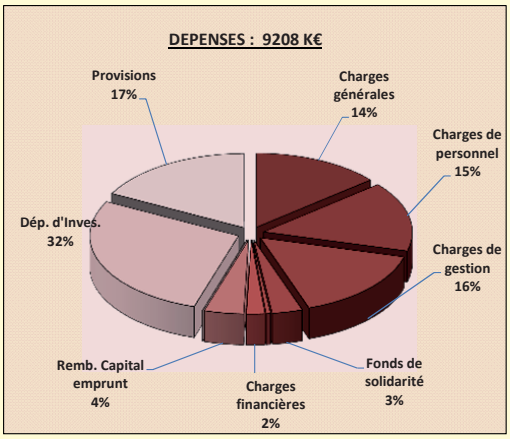

	CA Réalisé 2021	BP Prèvu. 2022	Ecart € CA / BP	Ecart % CA / BP
DEPENSES TOT.+ Provisions	**8811**	**9208**	**397**	**5%**
DEP. DE FONCTIONNEMENT				
Total	**4754**	**4651**	**-103**	**-2%**
11 Charges générales	1245	1285	40	3%
12 Charges de personnel	1353	1401	48	4%
14 Charges de gestion	1661	1431	-230	-14%
73 Fonds de solidarité	302	304	2	1%
42 Ecritures d'ordres	82	45	-37	-45%
66 Charges financières	112	185	73	66%
DEP. D'INVESTISSEMENT				
Total	**2765**	**2957**	**192**	**7%**
16 Remb. Capital emprunt	278	395	117	42%
13 Autre dép. financières	0	0	0	0%
42 Ecritures d'ordres	49	0	-49	-100%
20-21 Dép. d'Inves.	2438	2562	123	5%
Provisions		1600	1600	0%

DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT PLANNIFIEES EN 2022

> Un budget de 1125 K€ est alloué aux petites opérations d'investissement et à la réalisation de l'entretien courant.

> Un montant de 1437 K€ est affecté aux opérations structurantes .

NOTE SYNTHETIQUE D'INFORMATIONS FINANCIERES SUR LE BUDGET PRIMITIF 2022

> Les recettes de fonctionnement sont stables et volontairement spécimistes à hauteur de 1%.
> La hausse de la fiscalité est liée à l'augmentation des bases arrêtée par l'Etat.
> Les taux locaux d'imposition restent inchangés depuis 2011.

> Pas de recours à l'emprunt envisagé sur cet exercice budgétaire.
> La prévision haussière des chapitres 24 et 13 est induite par la vente du foncier ex-hotel Giniès et à l'attribution de subventions diverses.

REPARTITION GRAPHIQUE EXERCICE 2022

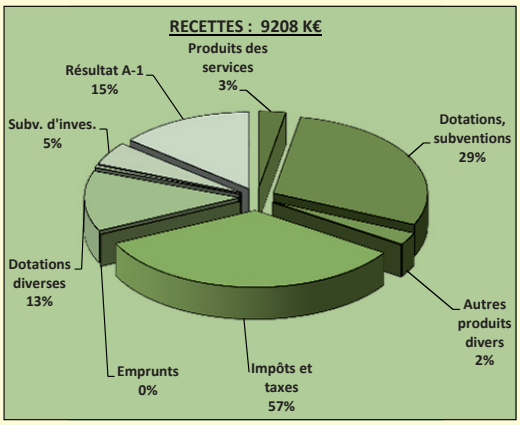

	CA Réalisé 2021	BP Prèvu. 2022	Ecart € CA / BP	Ecart % CA / BP
RECETTES TOT. + Résultat A-1	**8811**	**9208**	**397**	**5%**
REC. DE FONCTIONNEMENT				
Total	**6171**	**6255**	**85**	**1%**
70 Produits des services	206	260	54	26%
74 Dotations, subventions	1257	2660	1404	112%
75-76 Autres produits divers	356	239	-117	-33%
42 Ecritures d'ordres	49	0	-49	-100%
70 Impôts et taxes	4304	3096	-1208	-28%
REC. D'INVESTISSEMENT				
Total	**419**	**1661**	**1243**	**297%**
16 Emprunts	6	1	-5	-84%
24 Dotations diverses	266	1169	903	340%
40-41 Ecritures d'ordres	82	45	-37	-45%
13 Subv. d'inves.	65	446	381	591%
Résultat A-1	**1291**			

DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT PLANNIFIEES EN 2022

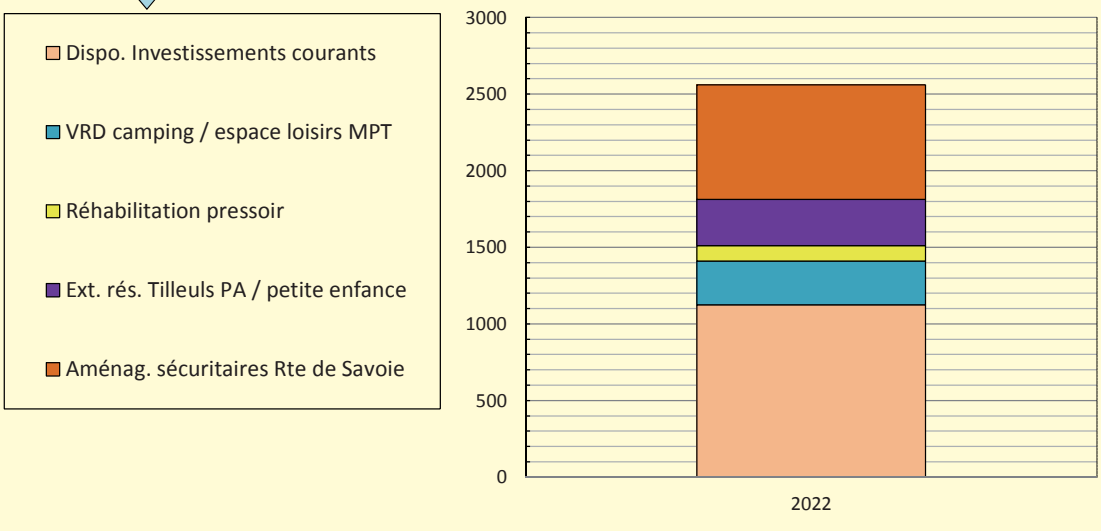

LES COLIS DE NOËL DU CCAS

Remise des colis

Contenu colis 65 - 70 ans

Contenu colis + de 70 ans

Les colis de noël des aînés ont été distribués par les membres du CCAS le 18 décembre 2021.
Malheureusement, toujours dû à la pandémie de Covid, le repas ainsi que le goûter n'ont pas été maintenus.
Cette année, la commune a offert un sac isotherme garni pour les plus de 70 ans et pour les 65/69 ans un colis garni.

COLIS DE NOËL DU CCAS À LA MAISON DE RETRAITE

Les membres du CCAS ont eu le plaisir de distribuer, pour Noël, des cadeaux à nos personnes âgées Allemondines et Allemondin à la maison de retraite Abel Maurice. Heureuses de notre visite, elles ont partagé avec nous un bon moment d'échanges et de convivialité.

ELLES ÉTAIENT 27 POUR FÊTER SAINTE AGATHE

La tradition perdure depuis 1968 à Allemond, date à laquelle un groupe de femmes du village a décidé de fêter Ste Agathe, comme cela se faisait en Italie et dans certaines communes françaises. Elles ont d'abord élargi l'invitation à toutes les femmes du village, puis à toutes celles de l'Oisans et au-delà. Depuis, le week-end le plus proche du 5 février, un repas au restaurant est réservé aux dames. Née à Catane en Sicile, au troisième siècle avant Jésus-Christ, Agathe fut persécutée pour avoir refusé d'épouser le proconsul Quintien. Elle mourut en prison un 5 février, après avoir été amputée de ses seins et d'une main. Chaque année, on fête donc cette insoumise et résistante face à l'autorité masculine. A l'issue du repas, on tire au sort les « prieuses » de l'année suivante qui seront chargées de l'organisation de l'évènement. Le repas 2022, organisé par Gilberte, Marlène, Mireille et Marie-France, a réuni 27 dames à l'auberge « La douce montagne ». Elles n'ont pas pu danser mais elles ont chanté, bavardé et surtout pris beaucoup de plaisir à se retrouver après une année d'interruption pour cause de crise sanitaire.
Pour Sainte Agathe 2023, les prieuses tirées au sort sont : Sylvie Couvert, Colette Lafay, Odette Pent, Yolande Verguet.

CCAS - MONSIEUR ANCHISI FÊTE SES 102 ANS

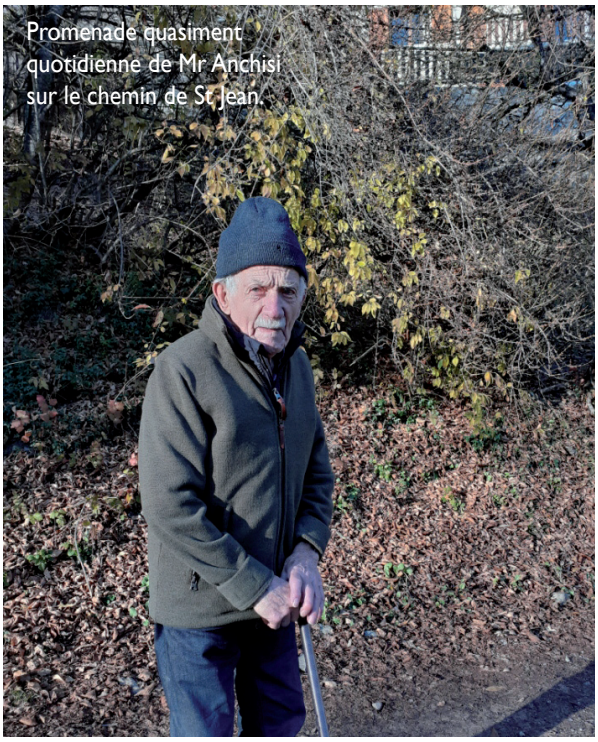

Promenade quasiment quotidienne de Mr Anchisi sur le chemin de St Jean.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Nous n'avons toujours pas pû honorer notre centenaire Allemondin **M. Anchisi.**
Nous espérons organiser un repas dès que possible mais nous avons eu le plaisir de lui offrir pour ses **102 ans** des petites douceurs offertes par le CCAS.

LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

La commune propose la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées, ainsi que pour les personnes ayant un problème de santé
Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie d'Allemond.

CABINET MÉDICAL D'ALLEMOND

A compter de mai 2022 jusqu'à mi-décembre 2022

➲ Lundi au vendredi :
sans RDV 9h00-12h00 et 15h-18h30

➲ RDV les après-midi : secrétariat ou sur internet

Assistant médical : Bertrand COTTAZ

Départ du Dr Jean François FAGE fin juin.

Candidatures bienvenues.

Secrétariat : 04 76 80 68 81

Site internet :
http://rdv.i-agenda.net/docteurs-chaumont-fage/

Urgences vitales : contacter en priorité le 15

➔ DÉFIBRILLATEURS

Lieux d'implantation sur la commune :

- **Rivier d'Allemond** : à hauteur du Musée.
- **Allemond** : salle polyvalente
- **Allemond village** : au bassin du four des Faures.
- **Allemond** : Mairie
- **Entrée hameau du Clot** : local TDF
- **Pernière basse** : abri poubelles à hauteur du 480 Route de la Pernière

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

FAIRE FACE ENSEMBLE

À tout moment, rester vigilant !
rendez-vous sur : https://vigipirate.gouv.fr

SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN

Appropriez-vous votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.

CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

Conseils et assistance sur :
cybermalveillance.gouv.fr

PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER

Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation.
stop-djihadisme.gouv.fr

0 800 005 696 Service & appel gratuits

FORMEZ-VOUS AU SECOURISME

Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies.

https://gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours

PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE

« conseils aux voyageurs » sur :
diplomatie.gouv.fr

inscription sur le site ARIANE :
pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane

17 POLICE SECOURS

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER

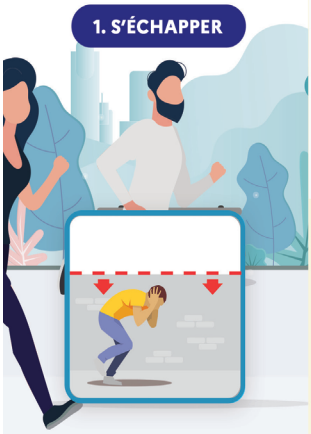

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

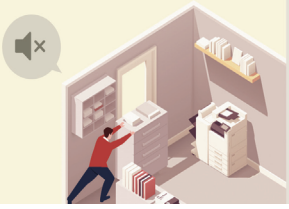

3. ALERTER

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).

FAIRE FACE ENSEMBLE

TRI EN OISANS

PRÉSENTATION DES SERVICES TECHNIQUES

les nouveaux ateliers, le matériel et les travaux saisonniers

Les nouveaux bâtiments des services techniques ont été construits en 2019 sur les anciennes ardoisières.

Ces locaux sont constitués ainsi :

- un grand garage à 4 ouvertures pour abriter une grande partie des véhicules,
- un garage et bureau pour le service de l'eau,
- un magasin pour stocker matériel et produits d'entretien,
- un local qui abrite l'outillage dédié aux espaces verts,
- un bureau pour l'encadrement,
- un réfectoire.

Le parc véhicules est constitué de camions bennes, véhicules légers, tracteurs, chargeuses, mini pelles, fraises à neige…

L'hiver, certains véhicules sont équipés de lames et saleuses pour effectuer le déneigement. Un véhicule

est dédié au service de l'eau. Pour une bonne gestion de notre ressource en eau, les quantités d'eau disponibles dans certains réservoirs sont mesurées en temps réel. La qualité de l'eau est analysée.

Les tâches dans les différents domaines sont diverses et variées suivant les saisons :

Printemps : réparations et entretien nécessaires suite à la période hivernale ainsi que préparation de la saison estivale, (taille des arbres, la mise en place des bacs et plantations…).

Eté : entretien des espaces verts, arrosage des fleurs, tonte, balayage des trottoirs, nettoyage public, préparation de la piscine et base nautique, aires de jeux…

Automne : mise en hivernage de la piscine, base nautique, enlèvement de toutes les plantations et bacs de fleurs, …

Toutes ces tâches permettent de garder un village propre et accueillant.

Hiver : déneigement des voies communales, chemins, trottoirs, parkings, damage des pistes de fond et maintenance du matériel. Cette année tout particulièrement, avec plus de 3 mois d'enneigement, ce furent de longues journées de travail pour les employés communaux qui font le maximum pour déneiger notre village et ses hameaux. Néanmoins, la participation citoyenne de déneiger devant chez soi est vivement appréciée.

STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Le stationnement dans certaines zones dites « bleues » nécessite d'apposer sur son véhicule un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée et ainsi donc le temps de stationnement autorisé.

Des disques de stationnement sont à votre disposition gratuitement à la Mairie.

ESPACE FRANCE SERVICES

ALLEMOND

Ouverture du mardi au samedi de 8h30 à 12h

Bâtiment Roche Blanche – Route des Fonderies Royales 38114 ALLEMOND

04.76.80.53.28. / msap@ccoisans.fr

LE BOURG D'OISANS

Du lundi au jeudi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi : de 8h30 à 12h

Avenue Aristide Briand

38520 LE BOURG D'OISANS

04.76.80.02.66. / franceservices@ccoisans.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT RÈGLEMENT POUR L'ACCÈS ET L'UTILISATION DU CITY-STADE - N° 2021/45

LE MAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2212-1, 2212-2, 2213-1 et 2213-2 ;
VU les dispositions du code de la santé publique,
CONSIDERANT qu'il appartient au Maire d'assurer le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique sur l'ensemble du territoire de la commune et qu'il y a lieu par voie de conséquence de réglementer l'accès et à l'utilisation du City-Stade ;

ARRETE

ARTICLE 1 : ACCES - GENERALITES

Le présent arrêté sera affiché dans les formes habituellement requises et notamment à l'entrée du City-Stade, Les dispositions règlementaires ci-après exposées seront appliquées dans l'enceinte du City-Stade : Il est rappelé que le City-Stade et ses équipements sont la propriété de la commune d'Allemond et sont affectés au domaine public.
L'accès du public au City-Stade est autorisé de 08h00 à 19h00 les mercredis, samedis et dimanches. A l'occasion des manifestations sportives ou exceptionnelles, cet accès sera règlementé et réservé.
Seule la circulation piétonne est autorisée dans l'enceinte du stade. Sauf dérogation ou autorisation expresse, la circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur sont strictement interdits à l'intérieur du City-stade. Une dérogation permanente de circulation et de stationnement est accordée : aux véhicules affectés aux services publics et aux véhicules de secours.
L'accès au City-Stade est strictement interdit aux chiens, même tenus en laisse.

ARTICLE 2 : ACCES – DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les scolaires : Les installations du City- Stade sont mises prioritairement à disposition du groupe scolaire « Les Ardoisières » pendant le temps scolaire, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. L'utilisation à titre exceptionnel du City-Stade ne peut se faire qu'après demande et accord de la mairie.

Les associations : L'utilisation du terrain et installations sportives est réservée aux seuls membres licenciés des clubs utilisateurs aux jours et aux horaires préalablement définis et déposés en mairie.
Le public : l'accès du City-Stade est autorisé au public pendant les horaires d'ouverture. Cet accès est strictement limité aux allées piétonnes autour du terrain.

ARTICLE 3 : UTILISATION

Seules les pratiques des sports et activités physiques du type football, basket-ball et handball sont autorisés.
Il est strictement interdit de :
- Monter sur la structure,
- Utiliser des chaussures à crampons métalliques,
- Fumer dans l'aire de jeu,
- Introduire des bouteilles en verre,
- Introduire des animaux,
- Jeter des chewing-gums sur le gazon synthétique.

ARTICLE 4 : LIVRAISONS OU INTERVENTIONS DE TIERS

Les livraisons comme l'intervention de tiers au profit des occupants ou utilisateurs du domaine sont exclusivement réceptionnées par les commanditaires, qui veilleront à l'ouverture et la fermeture des portes et à ce qu'aucun autre véhicule ne pénètre dans la cours à proximité du City-Stade pendant le temps de la livraison, si celle-ci ne peut se faire depuis l'extérieur.

ARTICLE 5 : POLICE DES LIEUX

Les utilisateurs et le public ne doivent, par leur comportement, porter aucune atteinte à l'ordre public de préserver la tranquillité des voisins de respecter cet équipement et ni nuire ou empêcher l'utilisation des équipements.

ARTICLE 6 : ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

L'organisation des manifestations dans l'enceinte du City-Stade ne peut se faire qu'après demande et accord de la mairie.
Les manifestations sont sous l'entière responsabilité des organisateurs, notamment en termes de sécurité des sportifs et du public. De manière générale, les organisateurs seront soumis à toutes les obligations précisées par le code du sport en la matière.

ARTICLE 7 : OUVERTURE - FERMETURE

L'ouverture et la fermeture de la porte d'accès piéton est assurée par le personnel municipal.
L'ouverture et la fermeture du portail pour les livraisons, la pose ou la dépose de matériel, incombent aux personnels municipaux, ces derniers veillent à ce qu'aucun autre véhicule ne pénètre dans l'enceinte du groupe scolaire pendant ce temps.

ARTICLE 8 : GARDIENNAGE

La surveillance du City-Stade est confiée aux employés municipaux et à l'A.S.V.P., qui sont chargés de veiller au respect du présent règlement. Toute détérioration du matériel et des locaux municipaux doit être signalée à la mairie ou à l'A.S.V.P.

ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT RÈGLEMENT POUR L'ACCÈS ET L'UTILISATION DU CITY-STADE - N° 2021/45 - suite

ARTICLE 9 : RESPONSABILITE

La commune ne sera susceptible de voir sa responsabilité engagée pour les dommages survenues à l'occasion de l'utilisation des équipements que dans le cadre des règles régissant la responsabilité administrative liée à l'utilisation des ouvrages publics et à l'organisation du service public. Notamment, les préjudices liés à une mauvaise utilisation ou une utilisation non conformes des équipements relèvent de la seule responsabilité des utilisateurs. La commune d'Allemond n'assume aucune garde ou dépôt et donc, sa responsabilité ne pourra être recherchée dans le cas de vols, pertes ou destructions de biens dont pourraient être victimes les usagers et le public dans l'enceinte du City-Stade.
Les utilisateurs sont responsables des dommages qui pourraient être causés à l'intérieur ou aux abords du City-Stade du fait d'une utilisation non-conforme ou de non-respect du présent arrêté.

ARTICLE 10 : SANCTIONS

Les véhicules en stationnement irrégulier ou gênant pourront faire l'objet d'un enlèvement immédiat pour mise en fourrière, conformément au code de la route, notamment à l'article R 417.10.

Le respect des dispositions du présent règlement s'impose aux responsables des groupes et aux professeurs chargés de l'encadrement qui sont tenus de veiller au respect de ces règles au sein de leur groupe. En cas de manquement constaté dans l'application du présent règlement, le groupe mis en cause s'exposera à des sanctions, telles que : avertissement, suspension temporaire ou définitive du droit d'utilisation.
Pour toute utilisation en dehors des scolaires et associations, le non-respect du présent arrêté entrainera des poursuites selon les lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 11 :

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative (R 421.1 et suivants), le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit : - à compter de la notification de la décision de l'autorité territoriale - à compter de la date de la décision implicite de rejet de la réclamation (silence gardé pendant plus de deux mois sur la réclamation).

ARTICLE 12 :

Le Maire,
L'A.S.V.P.,
Le Chef des Services Techniques de la Commune,
Le Groupement de Gendarmerie de l'Isère : Brigade Territoriale Autonome de Bourg d'Oisans,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et prendra effet à compter de sa publication.
Copie à :
- Le Service Départemental Incendie et Secours : Caserne des Pompiers de Bourg d'Oisans
- Territoire de Développement Local de Bourg d'Oisans du Conseil Départemental de l'Isère

Fait à Allemond,
le 23 novembre 2021

Le Maire

MAIRIE D'ALLEMOND 38114 (Isère)

Alain GINIES

RAPPELS CITOYENS

BRUITS

Travaux de bricolage, de jardinage (tondeuse à gazon thermique…..) motos, cyclomoteurs passant à vive allure, etc…, merci à tous de faire preuve de civisme et de respecter le repos de chacun.

FEUX

Interdits par arrêté préfectoral.
Passibles d'une amende.

NUISANCES SONORES

Périodes autorisées

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

(sauf professionnels et personnel communal dans l'exercice de leur fonction).

ÉCOLE MATERNELLE
Les Ardoisières
38114 ALLEMOND
Tél : 04-76-80-70-72
Fax : 04-76-80-72-67
allemond. maternelle@wanadoo. fr

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE Enfants nés en 2019 Année scolaire 2022-2023

Parents, quelles démarches ?

1 - Dès maintenant, demandez un certificat d'inscription à la mairie de votre domicile (Allemond-Oz-Vaujany ou Villard-Reculas)

Présentez-vous avec les documents suivants :

- **le livret de famille** /ou une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- **un justificatif de domicile**
- **le carnet de santé** /ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : DT polio /ou un document attestant d'une contre-indication.

2- A partir du 30/04/2022, Prenez rendez-vous à l'école maternelle :

par téléphone : **04-76-80-70-72** ***/laissez-nous un msg, nous sommes souvent en classe !***
ou par mail : *allemond.maternelle@wanadoo.fr*

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- **du certificat d'inscription** délivré par la mairie de votre domicile
- **du livret de famille** / ou d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- **du carnet de santé** / ou d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (DTPolio)

L'inscription doit être faite au plus tard au 30 juin 2022

Pour toute question, n'hésitez pas à nous appeler à l'école maternelle.

Nous aimons nos animaux, les chiens mais nous n'apprécions pas les propriétaires indélicats.

Les chemins et trottoirs de notre joli village ne sont pas des crottoirs !

Arrêté municipal N° 2021.11 relatif aux déjections canines sur la voie publique (sous peine d'amende).

Les aboiements sont passibles d'une amende.

LE SKI DE FOND : UN BONHEUR POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE

Les enfants de grande et moyenne sections de l'école maternelle sont sortis l'après-midi, par groupes de 10, pour s'initier au ski de fond. À quelques dizaines de mètres de leur école, dans le parc des Tilleuls encore bien enneigé, un petit circuit avait été tracé avec des rails pour placer ses skis. Les enfants étaient équipés en skis et chaussures au foyer de ski de fond, juste à côté de l'école. Sous la houlette de la monitrice Chantal Beurrier et l'œil attentif des enseignantes, les enfants progressent vite.

Dès leur première sortie, les « moyens » réussissent à glisser dans les traces, en avançant et en reculant, à plier les genoux, à se relever et même à remonter une petite pente en escaliers. Pour ces graines de champions, avec le soleil et la neige restée poudreuse, « ce ne fut que du bonheur ! ».

RETOUR DES CYCLES DE SKI DE FOND POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Depuis mi-janvier et jusqu'aux vacances de février, c'est ski de fond pour les quatre classes de l'école élémentaire. Il y a deux ans et les années précédentes, cette période était consacrée au ski alpin, mais, contraintes sanitaires obligent, le cycle « ski alpin » a eu lieu en mars. Pas de problème pour les CP-CE1 rencontrés sur le plateau de l'Alpette : « Le ski de fond, c'est super ! ».

Encadrés par deux moniteurs, une maman et leur maîtresse Gaëlle Le Pape, ils effectuaient leur deuxième sortie. Deux après-midi de bonheur avec le soleil, la neige poudreuse, un beau paysage et surtout « en pleine nature, on tombe le masque ». Les enfants sortent ainsi une fois par semaine. Les skis sont pris au foyer de ski de fond situé à côté de l'école et le transport se fait en télécabine avec un départ tout à côté de l'école également. Du bonheur, tant pour les enfants que pour les enseignants et accompagnateurs.

L'ÉCOLE DES ARDOISIÈRES A FAIT SON CARNAVAL

Mardi 1er mars, tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire des Ardoisières, se sont retrouvés, après un petit défilé, sur la place Château Tranquin pour marquer le Carnaval. Tous grimés, vêtus de costumes originaux, conduits par les enseignantes qui avaient, elles aussi, rivalisé d'imagination pour se déguiser, ils ont été accueillis par les parents et grands-parents (certains déguisés aussi !). Ce moment festif retrouvé, en plein air, sous un soleil printanier, a ravi petits et grands et remis un peu de baume au cœur, tant aux élèves qu'aux enseignantes.

DES JOURNALISTES EN RÉSIDENCE À L'ÉCOLE D'ALLEMOND

Dans le cadre de la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle et avec le soutien de la DRAC et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté de Communes de l'Oisans a organisé une résidence de journalistes sur tout le territoire entre octobre 2021 et février 2022.

Ainsi, 2 classes de l'école d'Allemond, la classe de CE2-CM1 de Christine Faucon et celle de CM1-CM2 de Véronique Perron ont pu bénéficier de 4 séances en octobre et novembre avec des journalistes professionnels du collectif Presse-Papiers : Nina Hubinet, Timothée Vinchon, Anthony Micallef et Pierre Isnard-Dupuy. Les élèves ont travaillé sur le métier de journaliste et ont pu

rencontrer un reporter, Anthony Micallef, qui leur a raconté son expérience ainsi que le rôle des photos et du message qu'elles peuvent véhiculer. Avec leur enseignante, les élèves de la classe de Christine Faucon ont travaillé sur les questions essentielles à la fabrication d'une information (qui, quoi, pourquoi, quand, où), l'indentification des sources, les fake news ou encore sur la définition d'une information dans le but de développer leur esprit critique.

Le 10 février, Nina et Timothée sont revenus dans la classe de Christine Faucon pour remettre à chaque enfant une grande affiche de l'Oisans réalisée par les journalistes à partir du travail fait par les enfants : interviews, rédaction d'articles, dessins d'animaux.

Les élèves avaient choisi comme sujet d'enquête « La faune et la flore en l'Oisans » et ont interrogé Manon Garnier, garde au parc national des Ecrins, Cécile Guillaumin, chargée de mission Natura 2000 à la Communauté de Communes de l'Oisans et Julia Peyrotte, garde de l'espace naturel sensible du marais de la Vieille Morte. L'edelweiss, le lis orangé, l'épervier ou encore le crapaud sonneur à ventre jaune n'ont désormais plus de secrets pour eux !

Les allemondins peuvent venir voir le travail réalisé par les élèves à la bibliothèque d'Allemond.

Une exposition sur les écrans pour les enfants jusqu'à 12 ans à eu lieu à la bibliothèque.

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DE LA RD 526 DANS LA TRAVERSÉE D'ALLEMOND

La traversée de notre village entre le pont de la Pernière et le pied du barrage est rectiligne. Aussi, il n'est pas toujours facile de faire respecter les limitations de vitesse. Des plateaux surélevés situés, devant le pôle médical, au droit du raccordement de la route d'Allemond ainsi qu'un aménagement particulier devant la pharmacie jouent déjà un rôle dans le ralentissement de la vitesse.
La zone centrale, située entre le SPAR et la Pharmacie, doit faire cette année l'objet d'un réaménagement complet. Il a fallu auparavant reprendre l'ensemble des réseaux souterrains de ce secteur (eaux, électricité moyenne tension, électricité basse tension, télécom, fibre …).
Ce marché de réaménagement de la RD 526 a été attribué aux Entreprises COLAS et EVD (Espace Vert du Dauphiné). La Maitrise d'œuvre sera assurée par les bureaux d'études CM Aménagements de Bourg d'Oisans et Lolaverde Paysage de Vizille.

Ces travaux comprennent notamment :
- L'aménagement de trottoirs de part et d'autre de la chaussée,
- Le dévoiement de la RD au droit des services techniques avec création d'un terreplein aménagé,
- L'aménagement de deux parkings, l'un au droit du dévoiement de la RD, l'autre face au bar les Gaufrettes,
- La mise en place de conteneurs semi-enterrés Molok de collecte des déchets en remplacement des conteneurs poubelles extérieurs,
- La création d'une aire de service pour les camping-cars,
- L'aménagement paysager des parkings et du secteur situé au-dessous des services techniques.

Ces travaux seront réalisés entre les mois d'avril et juin 2022. Le département prend en charge les enrobés sur ce secteur mais également sur l'ensemble de la traversée d'Allemond depuis le pont de la Pernière jusqu'au pied du barrage du Verney. Ces travaux de revêtement routier font partie de la campagne réalisée avant le passage du tour de France du 14 juillet et intègrent également la reprise du revêtement de la RD 526 entre le carrefour de Vaujany et le hameau de l'Articol.

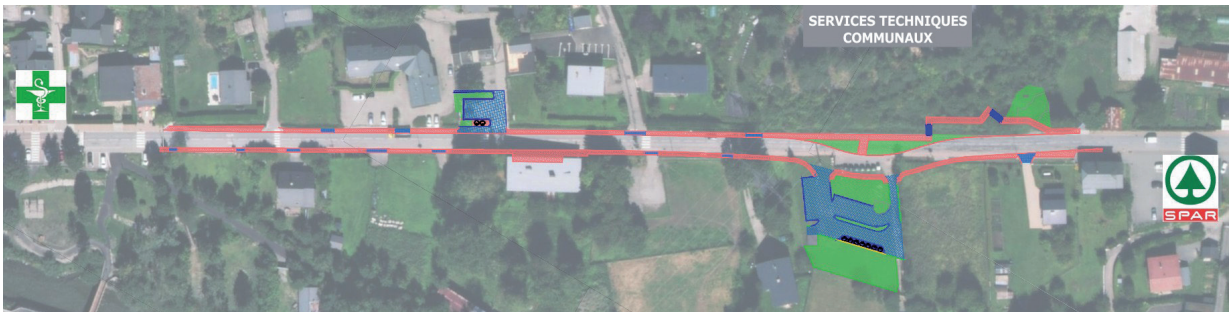

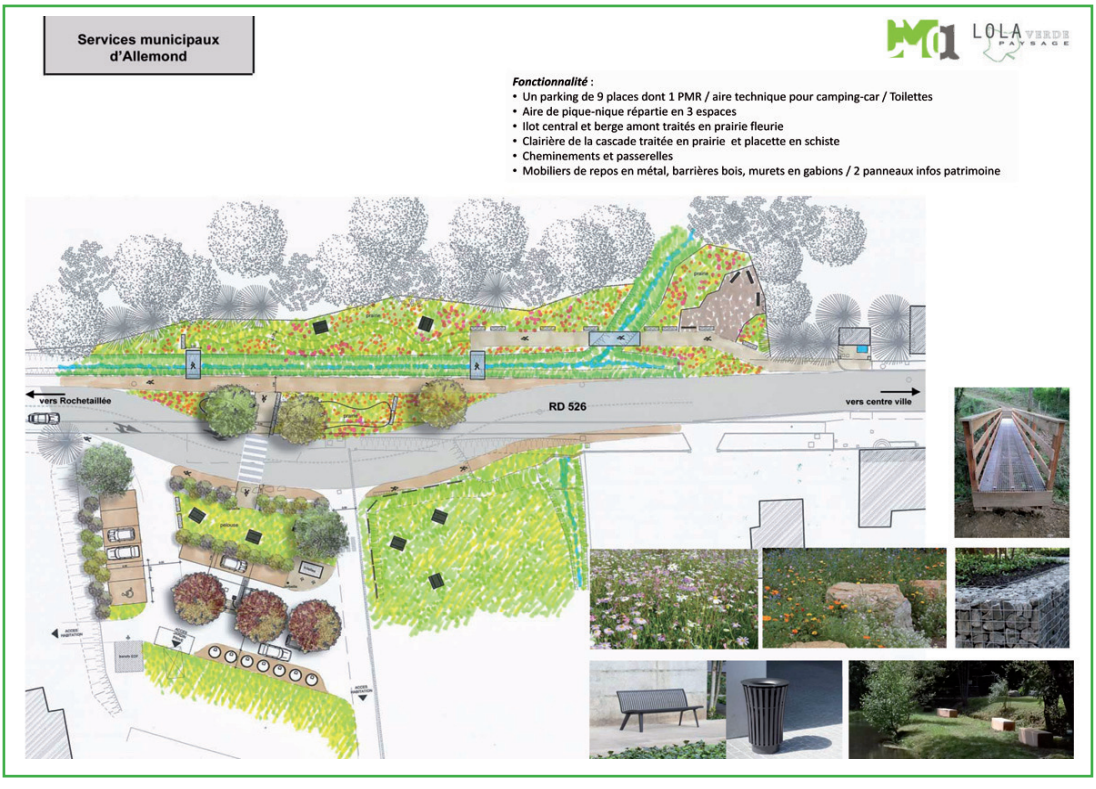

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DE LA RD 526 AU DROIT DE LA PASSERELLE PIÉTONNE SUR L'EAU D'OLLE À LA PERNIÈRE BASSE

Cette passerelle est surélevée par rapport au niveau de la RD 526 et sa rampe d'accès est située dans l'emprise de la surlageur routière utilisée par les piétons et les cyclistes.

Cet obstacle oblige les cyclistes à se déporter localement sur la chaussée. Une première étude avait été menée sur la passerelle elle-même, afin d'en modifier l'accès mais des contraintes techniques nous ont obligé à abandonner cette variante. Une nouvelle étude est menée en partenariat avec le département pour modifier le tracé routier et permettre ainsi le passage des piétons et cyclistes en toute sécurité dans ce secteur.

PONT SUR LE RUISSEAU DE MONDANE, CHEMIN DE SAINT JEAN

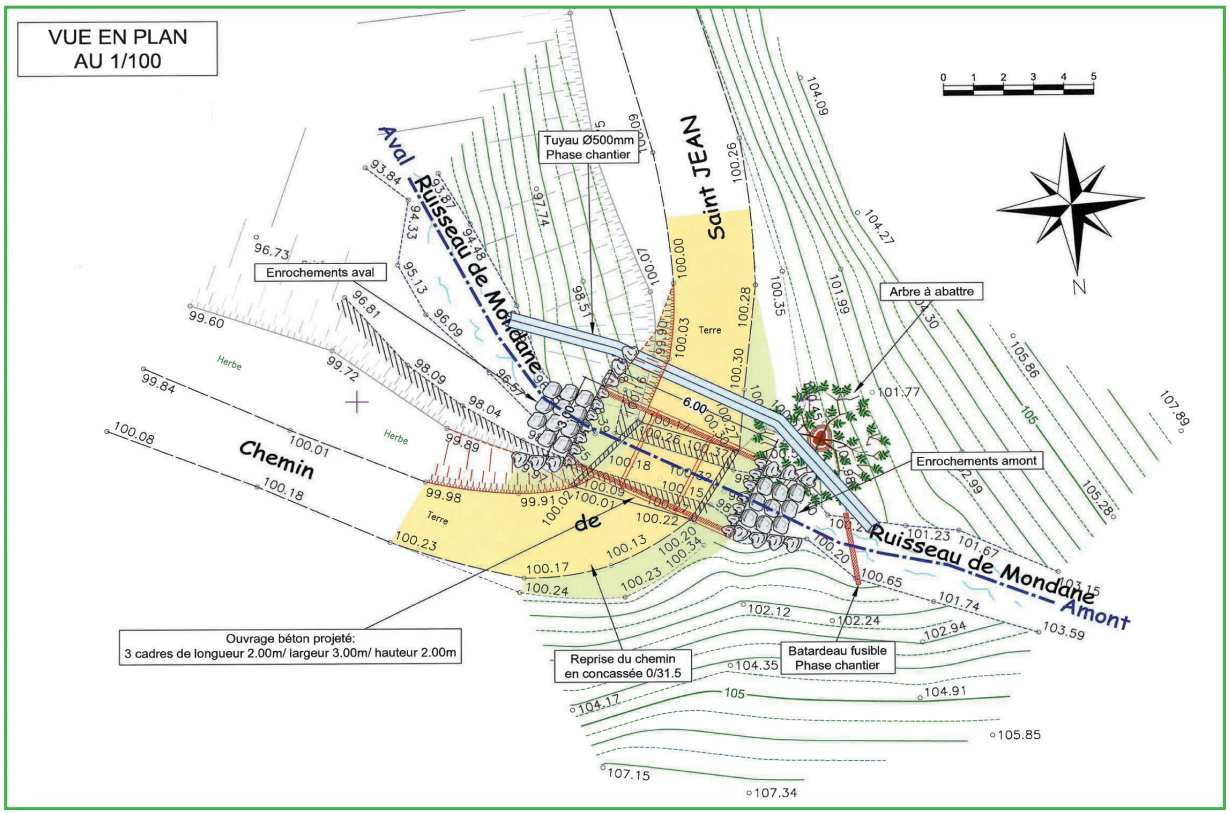

Les crues successives du Ruisseau de Mondane ont totalement affouillé les deux culées du pont situé sur le chemin de Saint Jean. L'expertise effectuée à l'automne dernier nous a conduis à interdire la circulation des véhicules sur cet ouvrage tant il était fragilisé.

Une étude technique a donc été lancée pour sa reconstruction avec en parallèle l'élaboration d'un dossier loi sur l'eau auprès des services de l'état. Le nouveau pont sera de type « pont cadre » en éléments préfabriqués, l'Entreprise retenue pour sa construction est l'Entreprise FIAT d'Ornon.

Les travaux débuteront ce printemps aussitôt que les autorisations seront obtenues et que les conditions météo le permettront.

UN POINT SUR LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 (MDC1) DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Dans le Bulletin Municipal du mois d'octobre, nous vous avions informé du lancement de la procédure MDC1 du PLU, des projets structurants ainsi que des différentes phases de la procédure.

La concertation a eu lieu du 04 octobre au 05 novembre 2021. Le registre a recueilli 14 observations qui ont été analysées.

Le bilan de la concertation est entériné par délibération du conseil municipal du 21 décembre 2021. Il est disponible sur le site internet de la commune.

Le dossier, modifié selon les observations recueillies lors de la concertation, est aujourd'hui dans les mains des Personnes Publiques Associées (PPA) qui peuvent donner un avis, qui sera joint au dossier d'enquête publique.

L'enquête publique devrait avoir lieu courant mai / juin 2022. Pour rappel, c'est la seule procédure de participation qui permette au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant : le commissaire enquêteur, préalablement à la décision. Il s'agira de la dernière étape avant la décision d'approbation de la MDC1 du PLU.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

NOUVEAU !!!

Depuis le 1er janvier 2022, la commune d'Allemond peut recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, vous faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Nous vous recommandons vivement de vous rendre sur service-public.fr / thème : logement / rubrique : urbanisme / sous-rubrique : autorisation d'urbanisme

Vous choisissez ensuite la démarche souhaitée. Vous aurez le choix entre : l'accès direct au **formulaire** cerfa que vous pourrez renseigner en ligne puis sauvegarder et télécharger au format PDF ou **l'assistance à la demande d'autorisation d'urbanisme**. Il vous est vivement conseillé d'utiliser cette assistance qui vous guidera tout au long de l'établissement du formulaire cerfa jusqu'à sa finalisation et sa sauvegarde au format PDF. Il vous sera également indiqué les pièces à fournir à l'appui de la demande et les informations que celles-ci doivent contenir. Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

ATTENTION, votre dossier n'est pas transmis automatiquement

Vous devez déposer votre dossier soit en l'imprimant et en le déposant au guichet de la mairie, soit en utilisant le procédé que la commune d'Allemond met à votre disposition. Un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : le guichet numérique des autorisations d'urbanisme accessible en cliquant sur ce lien : https://sve.sirap.fr/#/038005

Ce guichet numérique accessible sur Internet vous permettra de déposer de manière dématérialisée et sécurisée vos demandes d'autorisation d'urbanisme. Depuis votre espace personnel, vous pourrez suivre les principales étapes de l'instruction de votre dossier.

Pour vous accompagner dans vos démarches en ligne, vous pouvez consulter sur le site internet de la commune :

- le guide pratique,
- les conditions générales d'utilisation.

IMPORTANT : Toute saisine par voie dématérialisée devra être faite uniquement depuis ce guichet numérique. Aucune saisine par mail ne sera acceptée pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Oiseaux et fleurs

Serin

Gentianes

Jonquille

Primevères et violettes

Pinson

Céphalanthères

Fleurs de jupiter

Flambé sur lilas

Hépatiques

Graines de liane

Crocus

Geai

Oiseaux et fleurs

Cincle plongeur

Narcisses

Pensées des Alpes

Populage des marais

Rouge-gorge

Perces neige

Primvères des Alpes

Nigritelle

Bombyle bichon sur lilas

Mésange bleue

Pensées

Soldanelle

Tussilage

La commune d'Allemond recrute actuellement un animateur

En effet, différents évènements nous ont amenés à être privés d'animateur pendant quelques temps… Effectivement, le départ à la retraite de notre animatrice s'est enchaîné avec l'épidémie de Covid-19 : confinements, couvre-feu, règlementation contraignante pour tout genre d'évènements…. Bref ! Il est temps de repartir !
La commune avait, également et tout d'abord, lancé une première campagne de recrutement l'an dernier… mais… faute de candidature celle-ci a dû être relancée cet hiver afin de préparer les beaux jours.
Aussi, durant les semaines de vacances scolaires (noël / jour de l'an mais aussi février / mars), la collectivité ainsi que les associations locales et les commerçants du village se sont associés afin de pallier l'absence de cet(te) animateur(trice) et pouvoir proposer un programme d'activités aux touristes et à la population locale.

Ce programme, pour le plaisir de tous, a su être riche en diversité :

On a pu aussi bien y retrouver des activités associatives diverses et variées (sports, détente, peinture, couture, loto, foire au boudin…), que des séances de cinéma, des marchés de producteurs les dimanches matins, de commerçants les jeudis soir accompagnés d'un concert offert par la municipalité mais aussi des sorties raquettes encadrées par un guide et des pots d'accueil à la gare de départ de l'Eau d'Olle Express… !

Parmi les associations qui ont participé aux activités durant les vacances de février, Christèle BRACONNIER a proposé les cours suivants :
- Fitness Latino
- Fitness énergie
- Body zen
- Marche nordique

Avec participation de locaux et de touristes.
Tous les élèves ont apprécié les cours et remercient la municipalité et l'OT de cette initiative.

Les prochaines séances de cinéma

auront lieu à la Salle Polyvalente les :

- vendredi 13 mai 2022 à 20h30

- vendredi 03 juin 2022 à 20h30

- tous les mercredis de juillet / août à 20h30

Informations détaillées (tarif et titres de chaque séance) au Bureau d'Information Touristique, panneaux d'affichages communaux, page facebook et site internet.

LES SORTIES RAQUETTES ont été proposées, comme habituellement, pendant les vacances de Noël et celles de février ; encadrées par un guide, Jean-Luc PINEL, avec prêt de matériel au foyer de ski de fond.

RETOUR DE LA NOCTURNE DE SKI DE FOND

Les Mardis 15 et 22 février derniers, le foyer de ski de fond, en partenariat avec le club de ski nordique (SNO), a organisé sa « nocturne de ski de fond », une animation qui n'avait pas eu lieu depuis 2017. Animation familiale et sympathique avec vin et chocolat chauds offerts tant aux « compétiteurs » qu'aux spectateurs à l'issue de l'épreuve. Douze personnes dont deux familles de vacanciers (venus de Douai) qui n'avaient jamais chaussé de skis de fond, participaient à la course sur un circuit aménagé dans le parc des Tilleuls par les services techniques de la commune. Il s'agissait d'un relais par équipes de deux, le but étant d'effectuer le plus grand nombre de tours en un quart d'heure. Le matériel était prêté par le foyer de ski de fond. Le SNO assurait le chronométrage. Tous les participants ont été récompensés et la remise des prix s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

FOIRE DE L'AVENT

Malgré ce contexte particulier nous avons pu organiser la foire de l'avent le 28 novembre dernier. La salle polyvalente a pris ses quartiers de fête de fin d'année et a pu accueillir des exposants de produits artisanaux ainsi que des métiers de la bouche.

Les visiteurs ont comme d'habitude acheté foie gras, escargots, miel, champagne,… pour préparer les fêtes ainsi que leurs cadeaux de noël.

Le midi, ils ont pu déguster ces produits proposés par les producteurs en toute convivialité.

À L'ARRIVÉE DE L'EAU D'OLLE EXPRESS ...

Tous les dimanches soirs de cette saison d'hiver, les crêpes, vin et chocolat chauds étaient offerts par **l'association des commerçants d'Allemond,** à la gare de l'Eau d'Olle Express. Un accueil particulièrement apprécié par les passagers du téléporté au retour du ski.

Association des commerçants d'Allemond

Club Aigua d'Olle

Le Club Aigua d'Olle a également organisé cette animation le vendredi soir 18 février.

Tous les mercredis matin des vacances scolaires, **le Ski Club d'Oz / Allemond** a offert les crêpes, café et chocolat chauds. Accueil également très apprécié au départ des skieurs.

Ski Club d'Oz / Allemond

MUSÉES EN FÊTE

A cette occasion une **conférence sur le thème du Tetras-Lyre** aura lieu
le samedi 14 mai à 17 h au musée du River d'Allemond.
Présentée par la Fédération Départementale des Chasseurs et animé par Camille Blain,
Suivie du pôt de l'amitié.

L'EAU D'OLLE EXPRESS : BILAN DE FRÉQUENTATION

Le fonctionnement en mode ascenseur de l'Eau d'Olle Express, fait que la grande majorité des utilisateurs effectuent chaque jour un aller/retour.

Les pics de fréquentation se situent en début et fin de journée. On note également des pics les samedis (forfait Grand Domaine Alpe d'Huez moins cher) et bien sûr, pendant les vacances scolaires. Record : 1 666 personnes sur une journée.

Rappel de la fréquentation des saisons précédentes :

Hiver 20-21 : 17 000 Passages A/R (majoritairement des piétons)

Été 2021 : 21 000 Passages A/R (VTT et piétons)

Cette saison d'hiver 2021-2022 :
Au vendredi 04 mars au soir, date de fin des vacances scolaires de février, l'Eau d'Olle Express totalisait 63 000 A/R. Les utilisateurs se répartissent en 9 500 piétons (15%), pris en charge par la commune d'Allemond, et 53 500 skieurs (85%)

Depuis sa mise en service, L'Eau d'Olle Express permet de réduire la circulation routière entre Allemond et Oz. Sur la base de 2 personnes en moyenne par véhicule (estimation INSEE) le bilan provisoire est de 45 750 voitures et environ 146 tonnes de CO2 en moins.

L'objectif est de réaliser dès l'an prochain 150 000 passages A/R sur l'Eau d'Olle Express.

À noter (remarque de l'ensemble des utilisateurs) : la gentillesse et la disponibilité du personnel affecté à la remontée mécanique, notamment l'amabilité d'Olivier Buisson décédé accidentellement le 27 mars 2022.

LES REMONTÉES MÉCANIQUES : UNE AUBAINE POUR LES PIÉTONS

Les skieurs ne sont pas les seuls à emprunter les remontées mécaniques. L'Eau d'Olle Express à Allemond pour le départ et retour dans la vallée, et les télécabines de l'Alpette et de Poutran à Oz ont fait le bonheur des promeneurs depuis le début de la saison d'hiver.

Elles leur permettent de monter à l'Alpette, à l'Alpe d'Huez ou à Vaujany en quelque 20 minutes, sans voiture ni pollution, et de profiter de paysages magnifiques. D'autant que le soleil était au rendez-vous quasiment tous les jours. La piste piétonne damée qui rejoint l'Alpette à l'Alpe d'Huez (arrivée de la télécabine de Poutran) a vu passer des centaines de marcheurs : gens de l'Oisans, de la vallée de la Romanche et de la région grenobloise ainsi que des touristes ou encore des célébrités durant la semaine du festival du film de comédie, en janvier dernier et de Tomorrowland en mars.

Des tas de possibilités de transport par câble sont offertes pour relier les villages et stations d'Allemond, Oz, l'Alpe d'Huez, Vaujany. On peut traverser le plateau des lacs de l'Alpette dans un sens ou dans l'autre, d'une télécabine à l'autre pour un aller et retour à Oz, descendre à la station de l'Alpe d'Huez par la piste piétons et remonter à pied ou par le télé-mixte des Jeux, descendre à Vaujany par le télé-mixte de Clos Giraud puis la télécabine de Monfrais… Pour les parcours à pied, les bâtons de marche et les crampons sont recommandés. De nombreux bancs et quelques tables de pique-nique sont disséminés le long des itinéraires. Près du lac Besson, les promeneurs ont pu profiter du « spectacle » offert par les grimpeurs dans la cascade de glace. Des découvertes pour nombre d'habitants de la vallée qui, sans l'Eau d'Olle Express, ne seraient pas montés aussi souvent à plus de 2000 mètres d'altitude.

LES MARCHÉS NOCTURNES DES COMMERÇANTS ET LES CONCERTS DU JEUDI

Pendant les vacances scolaires de Noël et de février, l'association des commerçants d'Allemond organise à nouveau ses marchés nocturnes du jeudi. Cette nouvelle manifestation avait connu un franc succès pendant les vacances de Noël.

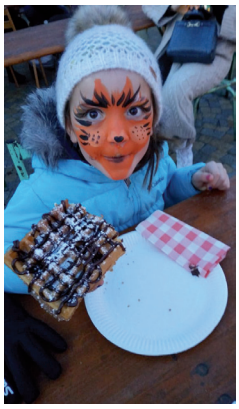

Des pagodes en toile, acquises par la municipalité, avaient été montées sur la place Château Tranquin, offrant ainsi l'abris à une dizaine de commerçants locaux et à un groupe de musiciens. Des tables, installées au centre de la place, permettaient aux visiteurs de consommer les produits sur place. Les concerts, offerts par la municipalité, ajoutaient ainsi une ambiance festive à cette animation.

Forte de son succès, l'association à renouvelé l'opération et à envisagé de faire de même en juillet et août prochains.

LES MARCHÉS NOCTURNES DES COMMERÇANTS ET LES CONCERTS DU JEUDI ONT ÉTÉ ORGANISÉS À NOUVEAU

Carnaval - Dernier marché du jeudi des vacances de février « Les commerçants déguisés»

LES RENDEZ-VOUS DE CET ÉTÉ

Mégavalanche : Samedi 02 et dimanche 03 juillet

La Marmotte : Dimanche 03 juillet

Étape du Tour : Dimanche 10 juillet

Relais étape du Tour : Jeudi 14 juillet
Notre village étape « en fête ».
De nombreuses animations vous attendent dont une énorme surprise

Triathlon : Du lundi 25 au vendredi 29 juillet

Canicross : Mercredi 03 août

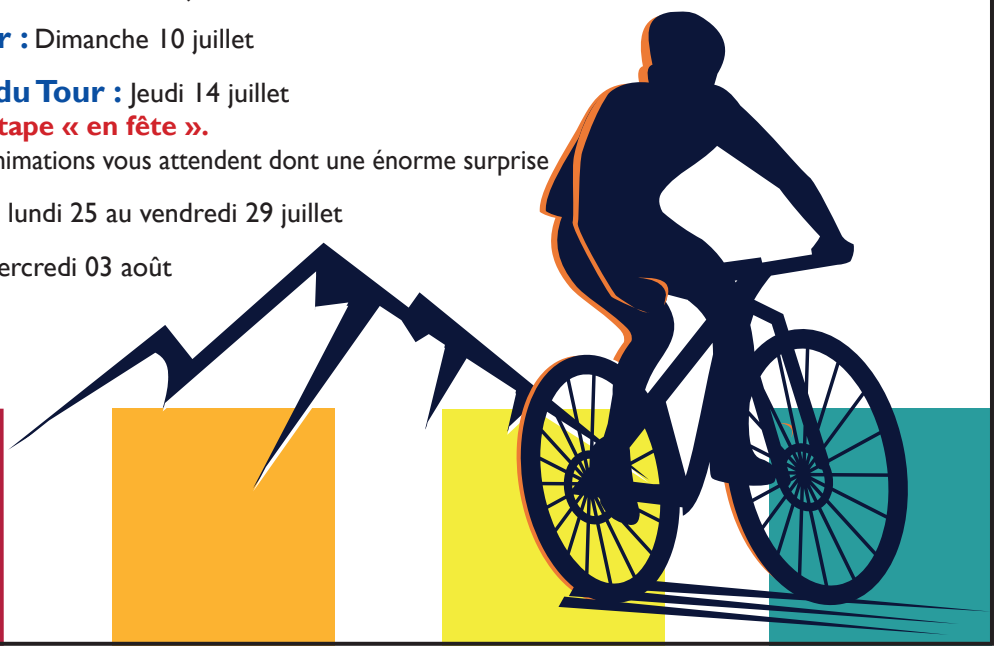

… à Jacques Dussert

Né en 1950 au Bourg d'Oisans, Jacques Dussert est décédé vendredi 25 février dernier. Le très grand nombre de personnes présentes dans l'église d'Allemond ce vendredi 4 mars témoigne de sa popularité. Élu au conseil municipal à Allemond depuis 1995, Jacques a œuvré pour la collectivité pendant 27 ans.

Il s'est investi dans les travaux, l'urbanisme, le montage des cahiers des charges, les dossiers de demandes de subventions, puis dans la culture et l'évènementiel… Il débutait son cinquième mandat d'élu. Comme il le disait lui-même, la mairie était sa deuxième maison. Surtout depuis le décès de son épouse Martine en 2001. Il était également actif au sein des associations Eau d'Olle Activités et Musique des mots… Il avait effectué sa carrière professionnelle à la Direction Départementale de l'Équipement à Vizille.

Homme d'engagement, curieux de tout, toujours prêt à rendre service, il était généreux, tolérant, apprécié de tous : habitants du village et des hameaux, élus, personnel communal…

Jacques était une bonne personne.

… à Jacques Dussert

Après plusieurs jours d'incertitude et d'inquiétude sur l'évolution de son état de santé, la nouvelle que nous redoutions tous, nous est parvenue, Jacques nous a quitté.

Notre Ami a tourné les talons et s'en est allé.

Affecté par une santé de plus en plus précaire, invalidante physiquement et moralement, ces derniers mois, Jacques a baissé les bras, s'est progressivement isolé, refusant de toute évidence cette existence qui semblait ne plus l'intéresser, ne plus l'enthousiasmer.

La disparition de Martine son épouse en 2001 aura sans doute été pour lui un profond traumatisme, une absence très difficile à combler.

Après avoir enduré cette pénible épreuve, Jacques s'est jeté corps et âme dans les bras de dame mairie.

Ainsi, en avait-il décidé, son investissement au quotidien serait désormais pour les autres.

C'est dans cet état d'esprit de servir la chose publique qu'il s'est constamment engagé dans le travail pour notre commune depuis son premier mandat municipal en 1995.

Durant les cinq mandatures successives réalisées jusqu'à nos jours, son investissement n'a jamais été personnel ou individuel, mais toujours collectif.

Directement impliqué dans la préparation, la réalisation et le suivi des chantiers et travaux sur notre commune, Jacques a été l'artisan, a été un acteur important de notre développement durant toutes ces années.

Mais, sa motivation et ses compétences ne s'arrêtaient pas là…

Toujours en quête de l'épanouissement de notre communauté, de la société, il aura aussi fortement contribué à l'émergence de l'action culturelle et événementielle sur notre commune.

Avec la disparition de Jacques, nous perdons un Ami, un modèle, un compagnon de route, intègre, honnête, toujours fidèle et loyal dans la tourmente et les remous inévitables de la vie publique.

Jusqu'au bout de cette aventure commune, du chemin que nous avons tracé ensemble il y a maintenant 27 ans, nous lui serons toujours reconnaissants des grands moments de vie que nous avons vécus à ses cotés.

Mais ne parlons pas au passé, ne parlons pas avec regret, parlons de tous les projets qu'il portait avec nous, projets que nous porterons pour lui, parlons de notre engagement à poursuivre la belle aventure entreprise à ses cotés.

Aujourd'hui, pour ce dernier Adieu, toute la petite communauté Allemondine s'associe à cette juste reconnaissance du travail accompli pour le bien public et l'intérêt général.

Salut Jacques, salut l'Ami

Au nom des groupes de bénévoles et commissions successives « animation, culture, évènementiel »

Jacques aimait la musique et le spectacle vivant.

C'est lui qui a eu l'idée du Festival de jazz, Jazz'Allemont, créé en juillet 2009, festival qui a duré 6 ans.

En 2010, dès la création de l'atelier d'écriture en vue du spectacle « Raconte-moi Allemont », Jacques a été parmi nous. Il s'est impliqué dans l'écriture des dialogues, dans la logistique, dans la recherche de comédiens, d'accessoires et de costumes.

En tant que membre de l'association « Musique des mots », il a ensuite participé, comme acteur (il jouait le rôle d'un monteur en remontées mécaniques), au film « Jeanne et le travailleur des neiges ».

Au sein du conseil municipal, il a pris la relève de Michel Moine, adjoint à la culture. Il s'est investi dans la recherche de spectacles vivants : théâtre et musique sous toutes ses formes et même danse contemporaine. Pour l'organisation de tous ces spectacles qui ont enchanté un public fidèle, il s'est entouré d'une solide équipe de bénévoles. Une équipe reconnaissante qui se souvient, comme les spectateurs d'ailleurs, des clés perdues, des lunettes oubliées, des pense-bêtes enfouis dans les poches, du portable déchargé, de l'humour des petits discours de présentation et de bien d'autres bons moments passés ensemble. C'était Jacques !

Jacques toujours en retard, toujours à la recherche d'un objet égaré… mais toujours présent et attentionné.

Merci à toi Jacques.

Jacques,

Tu n'étais pas le roi du rangement mais tu t'y retrouvais, c'était le principal et c'est comme ça qu'on te connaissait et qu'on t'aimait !

Tu passais du temps à préparer tes spectacles pour que tout soit parfait et te convienne…. Tes affiches notamment… et ça te plaisais même si l'informatique ne répondais pas forcément toujours comme tu le voulais !! Mais tu pouvais compter sur moi pour te venir en aide ! Satisfait et le stress disparu, tu pouvais partir sereinement faire le tour des panneaux d'affichage !

Toi, notre Jacques,… Moins présent ces derniers temps, pour préserver ta santé justement, enchaînement avec cette période de Covid aussi… du coup plus de spectacle donc moins de travail pour toi, de pression mais quelque part aussi de liens… le lien social avant tout… Celui qui te tenais à la vie malgré tout….

La journée on ne te voyait plus que très rarement, il fallait attendre le soir ou le week-end pour que tu reprenne place en Mairie… regarder la télé tranquille mais seul… quand j'apercevais ta voiture je venais donc te faire un p'tit bisou au passage, échanger quelques mots mais je pensais aussi que le temps devait être long et pesant parfois pour toi dans ce contexte…

Tu n'étais pas très expressif certes mais je me doute que la solitude quotidienne ne devait pas tout le temps être facile pour toi.

Tu vas beaucoup me manquer… tu ne seras plus là pour me poser tes milles et une questions… m'appeler pour avoir confirmation des heures des réunions… vérifier si ton taxi est dispo pour t'accompagner à tes rendez-vous… Bref un gros vide certes. En tout cas, tu n'auras pas souffert c'est l'essentiel….

Et tu vas retrouver ta Martine pour te ressourcer auprès d'elle.

Repose en paix mon Jacques, je pense fort à toi…

Je t'adore… Stephe

« Les familles Dussert et Manin remercient toutes les personnes qui ont témoigné de leur amitié lors du décès de Jacques Dussert.»

… à Bernadette Rayebois

Bernadette et Georges sont arrivés à Allemond en 1979. Georges était chauffeur de cars. Il a ensuite créé son entreprise de tapissier-décorateur. De son côté, Bernadette a travaillé à l'épicerie « chez Odile », puis à EDF au moment de la construction de Grand'Maison.

Bernadette et Georges ont créé l'association Eau d'Olle Activités en 1993, association qui regroupait tous les commerçants et artisans de la commune. Dès le début, Bernadette s'est totalement investie dans cette association pour organiser les marchés, les foires, l'animation de Noël… En parallèle, elle pensait toujours aux bénévoles qui œuvraient dans ces manifestations. Elle programmait pour eux des repas, des sorties, des voyages… Notamment deux voyages extraordinaires en Lorraine (en 2003 et 2004) d'où elle était originaire ; les participants d'alors en parlent encore aujourd'hui !

Bernadette était simple, droite, sans contours… Elle savait s'amuser et mettre l'ambiance !

Merci Bernadette pour tous ces bons moments passés ensemble.

Eau d'Olle Activités

Georges, Céline, Cyril,

Au nom des anciens de la centrale de Grand'Maison, je voudrais vous faire part des souvenirs que nous avons partagés avec Bernadette au cours des années qu'elle a passées à Grand'Maison.

En 1983, la petite équipe chargée de préparer l'exploitation de la centrale occupait des bureaux dans un Algeco dans l'attente de la construction du bâtiment administratif. C'est alors que Bernadette a été embauchée pour assurer l'entretien de ces bureaux.

En 1984, l'équipe s'est étoffée et nous avons emménagé dans les bureaux définitifs. Un poste d'agent administratif étant à pourvoir à la centrale, Bernadette a présenté sa candidature et c'est elle qui a été retenue pour occuper ce poste.

A la mise en service des premiers groupes en 85/86, l'équipe comportait une quarantaine d'agents, tous des hommes sauf Bernadette. C'est alors que nous avons pu apprécier l'apport de Bernadette pour créer et maintenir un climat d'équipe qui était une condition nécessaire à la réussite de ce projet. Maniant en même temps la fermeté et l'humour, elle est devenue pour chacun «la Miss».

Georges, bien que ne travaillant pas à la centrale, tu as vite été considéré comme faisant partie du groupe et en 1989, tu as participé, avec une douzaine d'entre nous, au Brevet de Randonneur Alpin, une épreuve cyclotouriste de 250 kms passant par le Galibier et la Crois de Fer. Ce fut dur mais quelle fierté de l'avoir fait.

Lorsque les plus anciens ont commencé à quitter Grand'Maison, nous avons décidé collectivement de nous revoir périodiquement pour maintenir les liens qui s'étaient créés entre nous durant cette belle aventure. C'est Bernadette qui a assuré le lien entre les anciens et, comme elle le faisait à la centrale, elle a toujours mis toute son énergie et sa compétence pour organiser ces rencontres et en faire un vrai moment de convivialité.

Une rencontre avait été prévue en 2020 où nous devions nous retrouver à Valloire pour 2 journées; malheureusement, la COVID a obligé à reporter puis à annuler cette rencontre.

Pour perpétuer le souvenir de Bernadette, nous poursuivrons ces rencontres dès que les conditions le permettront et, Georges, tu y es invité.

Bernadette laisse à chacun de nous le souvenir d'une grande Dame.

George, nous sommes de tout coeur avec toi dans cette épreuve.

Céline et Cyril, vous pouvez être fiers de votre Maman.

M. GRUFFAZ, chef d'usine à Grand Maison

LA TROUPE DU BALAI

Hommage à Bernadette

Depuis ses débuts il y a 12 ans, elle était une référence, un pilier de notre troupe de théâtre.

Comme comédienne d'abord : elle a incarné tant de rôles différents, toujours avec la même énergie et la même justesse. Tour à tour Maîtresse de maison bourgeoise, fée loufoque imposant des prénoms en chantant, caméraman pour un spot publicitaire, grossier personnage passant son permis de conduire… elle a fait rire des centaines de spectateurs.

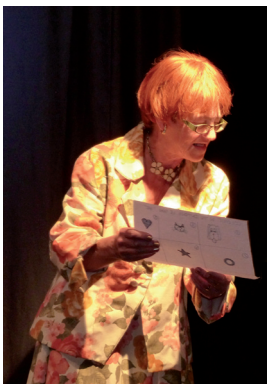

Avec son mari Jojo, notre dévoué « intermittent du spectacle » elle était aussi la Reine des décors et des costumes. De la conception à la fabrication, on pouvait compter sur eux pour que tout soit parfait le jour des grands soirs. Perfectionniste, Bernadette ne laissait rien au hasard. Elle avait un œil critique sur tout, jusqu'au moindre détail.

Depuis la création de « La troupe du Balai », elle avait assuré le rôle de présidente de l'association. Là encore, elle était soucieuse de tout et de tous. La veille des spectacles, elle ne manquait pas de rappeler à chacun par mail quel accessoire apporter, quel décor installer, les heures et les lieux de rendez-vous … Elle n'oubliait jamais d'organiser le casse-croute d'après-spectacle ; elle-même nous régalait à chaque fois avec les terrines et les pâtés-croute qu'elle cuisinait avec Jojo.

En septembre 2020, elle a passé la main pour raison de santé. Pendant une courte période de rémission, elle a pu reprendre les répétitions, Mais hélas, la maladie a repris le dessus.

Le 5 décembre, elle a assisté à notre représentation à Allemond. Cela a été pour nous une grande joie et une immense émotion de la savoir dans le public. Nul doute qu'elle aurait aimé se trouver de l'autre côté de la scène !

Nous avons voulu lui rendre hommage avec ces quelques mots et des photos qui, malgré le vide qu'elle laisse derrière elle, nous rappelleront des très beaux souvenirs.

ASSOCIATIONS SPORTS LOISIRS ET GYM VOLONTAIRE

SPORTS LOISIRS GYM VOLONTAIRE ALLEMOND

Les associations Sports Loisirs et Gym volontaire d'Allemond ont pu démarrer toutes leurs activités sportives et artistiques presque normalement… Les intervenants et leurs élèves étaient heureux de se retrouver, en prenant le maximum de précautions dues à cette crise sanitaire.

Dimanche 12 décembre, on a pu se retrouver lors d'un goûter de Noël à la salle polyvalente où les bénévoles des 2 associations avaient préparé de délicieux gâteaux accompagnés de cidre, café et papillotes... Et pour les derniers cours de l'année, différents groupes se sont improvisés « Père Noël » dans une ambiance festive.

Au cours de la mi-saison passée :

• il y a eu plusieurs « Ateliers autour du fil » avec Lucie qui a permis à des couturières débutantes et confirmées de réaliser un béret, un sac, une trousse, un sapin en crochet et même des projets personnels.
• Mais aussi des stages de « Marche nordique » où les marcheurs se sont initiés ou perfectionnés sur les sentiers d'Allemond.
• Et tous les mardis, les « Ateliers d'Emelyne » ont permis aux élèves de créer des peintures avec différentes techniques.
Pour tous ces ateliers et stages, il n'y a pas d'engagement sur l'année, vous vous inscrivez à la carte.

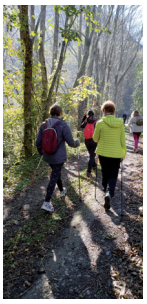

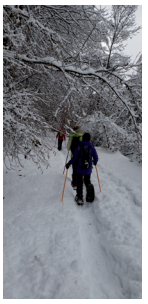

Prochaines dates :

• **Atelier autour du fil :** 13 mars, 3 avril, 8 mai et 12 juin - Lucie : 06.12.32.09.74

• **Stage Marche nordique :** 26 février, 26 mars, 30 avril, 14 mai et 4 juin - Christèle : 06.07.78.12.01

• **Atelier d'Emelyne :** tous les mardis de 14h à 16h (hors vacances scolaires)- Emelyne : 06.76.29.00.91

N'hésitez pas à venir et pensez à vous inscrire auprès des intervenantes ; vous passerez un agréable moment convivial…

Pour les activités hebdomadaires vous pouvez toujours vous inscrire en cours de saison. Nous proposons des cours de :
- Fitness (body zen, cardio training, step, gym douce, gym senior…)
- Danse enfant/ado/adulte
- Gym enfant
- Yoga
- Badminton
- Peinture sur soie et peinture

Pour la fin de saison nous souhaiterions organiser un « Repas Concert Spectacle » pour tous nous réunir, faire la fête, danser… si toutes les conditions nous le permettent …
Restez connectés sur notre page Facebook association Sports loisirs et le profil de Christele Gymvolontaire.

Pour tous renseignements :
associationsportloisir@yahoo.fr
www.associationsportsloisirs.com
06.07.78.12.01

SOU DES ÉCOLES

Qui sommes-nous ?

L'association du Sou des Écoles « Les Ardoisières » regroupe les parents d'élèves bénévoles des écoles maternelle et élémentaire d'Allemond. Le sou organise des évènements et actions au profit des enfants. Nous achetons également du matériel scolaire, des équipements récréatifs.

Nous participons et/ou organisons des sorties scolaires, sportives et culturelles pour tous les enfants avec les enseignants.

Nouvelle équipe !

2022, une nouvelle équipe dynamique et engagée !

Présidente : Adeline STOCQ

Trésorière : Aline DURAND

Secrétaire : Marie ALSBERGHE

Cette année a été une année très compliquée comme vous pouvez l'imaginer. Malgré tout, le sou a pu organiser sa vente de chocolat annuelle qui a été une magnifique réussite.

Par la suite au mois de décembre, nous avons demandé au Père Noël d'offrir à tous les enfants de maternelle et de primaire un petit cadeau pour les fêtes.

La kermesse aura lieu le Dimanche 12 juin 2022 à partir de 14 h. Au programme :

- de nombreuses structures gonflables,
- des stands à gogos
- des ateliers de cirque
- un concert à 18 h pour finir la kermesse en beauté.

Nous vous attendons tous avec grand plaisir autour d'un verre ou autre.

UNE NOUVELLE SAISON S'ACHÈVE POUR LA TROUPE DU BALAI

La troupe du balai lors du dernier spectacle «La modernité à la dérive»

Après avoir enfin pu donner nos 2 représentations de « La modernité à la dérive », les 4 et 5 décembre à la salle polyvalente d'Allemond, il nous restait comme un goût d'inachevé.

En effet, malgré plus de 200 spectateurs accueillis lors de ces 2 séances, bon nombre d'habitués avaient dû renoncer à venir nous applaudir. D'abord à cause de la situation sanitaire, et aussi parce qu'il était tombé ce weekend-là une épaisse couche de neige sur le village. Au fond de nous, nous regrettions de décevoir une partie de nos supporters !

Et puis, quelle frustration de s'arrêter là alors que nous avions travaillé sur ce spectacle pendant 2 ans, bravant toutes les contraintes successives de la crise sanitaire !

Bref, nous avons décidé de fixer une nouvelle date de représentation sur Allemond. Le 12 Mars, nous embarquions à nouveau notre public sur notre beau galion, « La Modernité ».

Les 120 spectateurs, très réactifs dès le début, n'ont pas boudé leur plaisir de nous voir, ou même de nous revoir pour certains! Et comme toujours, leurs rires ont été notre plus belle récompense.

Un couplet de la chanson finale du spectacle résume bien ce que notre troupe a vécu ces 2 dernières années :

« Pour ce spectacle cette année, on a bien galéré
Avec ces confinements, on a tout essayé
Et puis la tête sous l'eau, une fois bue la tasse
C'est bien main dans la main
qu'on est sortis de l'impasse »

… mais aussi grâce à votre fidélité, qui, chaque fois nous fait chaud au cœur et nous encourage à continuer !

FLAVEO - Foot Loisir Allemond Vallée de l'Eau d'Olle

Depuis mars 2019 : contexte sanitaire compliqué qui nous a amenés à annuler, à certaines périodes, nos entraînements hebdomadaires habituels…

Nous espérons que l'évolution de l'épidémie va aller dans le bon sens et que nous pourrons très vite nous retrouver autour du ballon rond… pour les entraînements… mais aussi les tournois qui ont également été mis entre parenthèses avec cette période compliquée depuis maintenant le 16 mars 2020 !

Concernant l'adhésion à notre association et à titre d'information : les 2 premières séances d'essais sont offertes ! L'inscription annuelle fixée à 50€ pour un adhérent pratiquant à l'année (20 € la demi-saison) et à 2€ pour un bénévole qui souhaite nous apporter son soutien !

RDV chaque jeudi soir dès 19 h à la salle polyvalente d'Allemond !

Notre premier rendez-vous de l'année, fixé habituellement à Vaujany courant janvier pour le week-end de l'« OM STAR CLUB » a été reporté… au vu des restrictions sanitaires contraignantes pour un tel évènement… Aussi, ce rendez-vous a eu lieu à Allemond Salle Polyvalente, les 08 et 09 avril 2022 !

Le rendez-vous sportif suivant sera, dans la foulée, « Le Mondialito », organisé au Palais des Sports de l'Alpe d'Huez durant le week-end de Pâques du 15 au 18 avril 2022 !

Une pensée pour notre ami Olivier qui nous a quitté ce 27 mars dernier. « Tu vas énormément nous manquer, mais tu resteras à jamais dans nos coeurs ».

La Présidente, Stéphanie DUQUESNOY.
http://www.flaveo.sitew.com
flaveo2008@hotmail.fr

LA FOIRE AU BOUDIN A FAIT SON RETOUR

Organisée par l'association Eau d'Olle Activités, la foire au boudin et caillettes a fait son retour dimanche 20 février.

Après une année d'interruption (la dernière avait eu lieu le 23 février 2020, juste avant le confinement), elle a retrouvé ses clients habituels et sa convivialité.

Outre la saveur des produits du terroir très appréciée, les gens du pays et autres vacanciers étaient heureux de se rencontrer à nouveau autour de la chaudière et du feu de bois installés dans le parc des Tilleuls pour la cuisson traditionnelle du boudin.

CLUB AIGUA D'OLLE

Le printemps arrive et, avec lui, l'espoir de pouvoir retrouver enfin notre liberté.

Les deux années que nous venons de vivre ont fortement impacté nos activités tant sur le plan social que moral, mais nous avons résisté et nous avons continué à maintenir une partie de nos activités.

Le voyage en Corse a permis aux participants d'oublier les moments difficiles du début d'année et de profiter de la beauté des paysages de cette île magnifique, sous un soleil toujours présent.

L'ambiance du repas choucroute a été, comme d'habitude, très festive.

Quant à la sortie surprise, elle a vraiment surpris tout le monde. Un déjeuner spectacle de très bonne qualité durant lequel nous avons pu fêter les anniversaires des 70, 80, 90 ans présents.

Nous fêterons les anniversaires au club pour les personnes absentes ce jour là.

Les mesures sanitaires nous ont contraints à déprogrammer de nombreuses activités prévues pour 2022 mais nous travaillons ardemment pour trouver de nouvelles solutions.

Sans nouvelles interdictions dues à la covid, nous continuons à assurer les mardis et mercredis les activités habituelles :

- jeux de société, ateliers vannerie, bien être, cuisine etc.

La gymnastique est assurée le vendredi et nous travaillons sur des sorties culturelles, sortie surprise et un voyage en Andalousie.

Les membres du bureau et moi-même remercions chaleureusement tous les adhérents qui nous sont restés fidèles et espérons pouvoir accueillir de nouveaux participants.

EXPOSITION MONTAGN'ART

L'association « Coutumes et traditions de l'Oisans » organise sa traditionnelle **exposition de peintures**, sculptures, photos et autres : magnets, sets de table … du **23 au 30 juillet** prochains, dans la salle polyvalente d'Allemond.

Le concours de tableaux aura pour thème : **neige, eau, glace**.

Pour tout renseignement, contacter Jean-Claude Martinet
06 22 40 43 84 jean-claudemartinet@orange.fr

SKI NORDIQUE OISANS : UNE ANNÉE 2022 DÉJÀ RICHE !

Après une année 2021 sans manifestations d'ampleur en raison de la crise sanitaire, le SNO vit un nouveau départ en 2022 ! A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire est toujours préoccupante en France, mais le passe sanitaire permet tout de même l'organisation de manifestations et d'événements sportifs en extérieur.

Ainsi, les bénévoles du SNO ont pu organiser la 4ème édition de l'Alpe d'Huez Ski Marathon. Avec l'aide de la SATA et de la SPL, plus de 350 compétiteurs enfants et adultes ont pu participer aux compétitions organisées le 2 janvier sur les pistes des Grenouilles, des lacs et de Poutran. La course de 30km, qui parcourt en une seule boucle le domaine nordique des Grandes Rousses a encore une fois été plébiscitée par les skieurs venus d'ailleurs (Savoie, Haute-Savoie, Jura ou Hautes-Alpes). Rendez-vous est pris pour la 5ème édition !

Grâce au bel enneigement que nous avons vécu dans la plaine, le foyer de ski de fond, avec l'aide du quad des services techniques, a pu damer les pistes de la plaine entre la Fonderie et le champ du Raffour. Une aubaine pour tous les adhérents du club qui ont profité d'excellentes conditions de ski depuis mi-décembre.

Le club a ainsi organisé le 15 janvier une nocturne de ski de fond en relais par équipes de 2 dans le parc des Tilleuls. Cette nocturne a rassemblé près de 45 skieurs !

D'autres événements étaient prévus au mois de février en fonction de l'enneigement : deux nocturnes de ski de fond le 15 février à Allemond et le 23 février à Ornon. Le traditionnel challenge Zilio, support du championnat du Dauphiné de relais, a eu lieu le 10 avril à l'Alpe d'Huez. Près de 400 compétiteurs étaient attendus.

Du côté des résultats, tout va bien pour le club ! (Mise à jour fin janvier)

En U15, Gaspard Cottaz est toujours invaincu à mi-saison ! Que ce soit sur la scène nationale avec 2 victoires ou sur le circuit régional avec 6 victoires, le SNO tient là un grand espoir du ski de fond et du biathlon !

En U17, Romane Combeau s'affirme comme la meilleure fondeuse régionale de son année d'âge avec des tops 20 au niveau national pour sa 1ère année dans la catégorie.

En biathlon, Lily Dode, U17 également, tourne autour du podium depuis le début l'hiver avec une forme éclatante sur les skis.

Chez les garçons, Arnaud Reymond Laruinaz se rapproche du top 20 français cet hiver après des belles performances sur les skis à roulettes cet été.

Dans les catégories juniors et seniors, Thaïs Barthélémy est toujours présente au meilleur niveau français avec un podium et plusieurs tops 5 sur les courses nationales de biathlon et de ski de fond. Yan Bélorgey et Aline Mondon sont quant à eux montés sur des podiums régionaux.

Renseignements groupes enfants et jeunes :

Thibault Mondon
06 42 78 18 02 ou tibo.mondon@gmail.com
Florian Zilio
06 72 02 71 31 ou flo.zilio@hotmail.fr

Renseignements groupes adultes :

Michel Lafay
06 86 96 96 90 ou michel.lafay38@gmail.com

Mairie d'Allemond :

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.
Heures d'ouverture au public Spécial Covid-19 (jusqu'à nouvel ordre):
Le lundi et le mercredi : de 14h à 17h,
Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h,
Le vendredi : de 14h à 16h,
Le samedi : de 8h30 à 11h30.

Tél : 04.76.80.70.30.
Fax : 04.76.80.76.47.
Courriel : mairie@allemond.fr

Recyclerie : 160 Route de Savoie – Centre Technique Municipal

Ouvertures :
Le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h,
Le vendredi de 14h à 17h,
et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Ramassage des objets encombrants :

Dernier jeudi de chaque mois
(sur inscription préalable obligatoire en Mairie).

Administrations

Mairie d'Allemond :	04 76 80 70 30
Elu de permanence :	**06 73 77 07 49**
Espace France Services :	04 76 80 53 28
Agence Postale Intercommunale :	04 76 80 57 61
La Cure – Marc CHOLIN :	04 76 80 71 65
	06 85 64 16 68
Météo : 3250	
Assistante sociale : *sur rdv à Bourg d'Oisans*	04 76 80 03 48
AIH (ex OPAC 38) :	04 76 20 50 50
Maison du Conseil Départemental de Bourg d'Oisans :	04 76 80 03 48
SACO :	04 76 11 20 45
Communauté de Communes de l'Oisans :	04 76 11 01 09
Gaz Electricité Grenoble :	04 76 71 40 92

Numéros d'urgence

SAMU :	15
Gendarmerie de Bourg-d'Oisans :	04 76 80 00 17
Pompiers de Bourg-d'Oisans :	18
(à partir d'un portable)	112
Urgence / Dépannage GEG :	04 76 71 40 92
Urgence Eau (hors ouverture Mairie) :	06 73 77 07 49

Santé :

Médecins - Dr CHAUMONT - Dr FAGE :	04 76 80 68 81
Pharmacie d'Allemond - C. BÉRA :	04 76 80 78 64

Cabinet d'infirmiers :

TISSERAND S.-DEMONGEOT S.-GAYRAUD V. :	04 76 79 84 39
LE QUANG S. / POUPLET S. :	04 76 80 51 21

Kinésithérapie / Ostéopathie :

Laurent WENDLING :	04 76 79 81 63
Nadine HEYVAERT :	09 62 51 48 43
A.D.M.R. :	04 76 11 06 39
Naturopathe : H. AZROU :	06 37 36 72 74

Orthophonistes :

V. BERA / C. CALVI :	09 79 18 11 65

Services Municipaux / Structures Municipales et de loisirs :

Services techniques :	04 76 80 73 12
Bibliothèque d'Allemond :	04 76 80 77 19
École élémentaire :	04 76 80.50 64
École maternelle :	04 76 80 70 72
Piscine :	04 76 80 70 40
Camping Municipal :	06 95 20 93 97
Salle Polyvalente et tennis :	04 76 80 73 66
Musée du Bouquetin Rivier :	04 76 79 83 06
Base Nautique :	04 76 80 76 11
Office de Tourisme :	04 76 80 71 60
Foyer de ski de fond :	04 76 79 81 13
Musée hydrelec Vaujany :	04 76 80 78 00

Restaurants

Bar de l'Eau d'Olle :	04 76 80 47 54
Café de l'Aiguille :	04 76 80 38 85
Pizzeria l'Etape :	04 76 79 85 22
Les Gaufrettes :	09 63 68 89 28
La Guinguette :	04 76 79 01 45
Auberge de La Libellule (Rochetaillée) :	04 76 79 15 57
Crêperie les Favets (Rivier) :	06 19 55 06 13

Hôtels / Restaurants

La Douce Montagne :	04 76 79 82 40

Commerces et Services divers :

Tabac /presse / souvenirs :	04 76 11 34 35
Boulangerie :	04 76 80 78 70
Spar Alimentation :	04 76 79 55 87
Asiemont (plats asiatiques à emporter) :	04 76 79 81 52
Atelier Coiffure :	07 50 04 24 70
Coiffeuse à domicile : Coralie Villaret	06 23 44 78 94
Sandrine Guillot	06 71 20 63 41
Allemond Sport :	04 76 80 87 46
Griet Immo :	04 12 04 45 90 / 06 85 44 27 89

Station Service 24h/24h 7j/7j - libre service - paiement CB

Taxis :

Allo Altitude Trans'Cab	06 07 24 78 13
Alp' Assistance Taxi :	06 74 53 13 56 / 06 71 91 09 00
OZ Taxi, S. DUQUESNOY / H. FRASCA :	06 32 82 70 96
Taxis d'Oz, Marie-Claire SERT-MARC :	06 87 41 99 96

VTC (voiture de transport avec chauffeur):

Elite Driver :	06 61 33 84 07
VTC Oisans :	06 47 13 95 98

Artisans :

Charpente / Menuiserie :

ROCHE A. SARL (Le Creytel) :	04 76 80 70 61

Electricité :

M. BOULOT :	06 34 49 10 34

Entretien / Créa. Espaces Verts / Paysagiste :

M. GAMOND :	04 76 80 75 57

Informatique :

F. DESORGES - ACFI :	06 80 74 76 10

Plomberie-Chauffage-Sanitaire :

B. ODEYER :	04 76 79 88 43

Terrassement / Maçonnerie / Rénovation :

Maçonnerie de l'Eau d'Olle :	06 03 45 38 63 / 06 30 33 67 23
S. LIAUD :	04 76 79 84 78
SARL C.PELLISSIER & Fils :	06 03 32 48 59

Accompagnateur en montagne

C. BALCHIN :	06 47 72 53 31
M. LAFAY :	06 86 96 96 90
M. LIOTARD :	06 82 18 36 80
Bureau Des Guides Oisans :	04 76 80 42 55

(F. Bardinet, Q. Delavignette, S. Laurenceau, S. Marigot)

NAVETTES
ALLEMOND => BOURG D'OISANS
Janvier à Septembre 2022

Mercredi après-midi

Dates :
- 12 + 26 Janvier
- 09 + 23 Février
- 09 + 23 Mars
- 06 + 20 Avril
- 04 + 18 Mai
- 01 + 15 + 29 Juin
- 13 + 27 Juillet
- 10 + 24 Août
- 07 + 21 Septembre

Horaires Départ	Arrêt
ALLER	
13h45	Rivier d'Allemond
14h05	Allemond Le Haut
14h10	Allemond Fonderie
14h15	La Pernière Haute - La Pharmacie - La
14h20	Pernière Basse - Farnier
14h35	Supermarché CASINO
RETOUR	
15h35	CASINO Bourg d'Oisans
16h15	Office de Tourisme Bourg d'Oisans

Samedi matin

Dates :
- 08 + 22 Janvier
- 05 + 19 Février
- 05 + 19 Mars
- 02 + 16 + 30 Avril
- 14 + 28 Mai
- 11 + 25 Juin
- 09 + 23 Juillet
- 06 + 20 Août
- 03 + 17 Septembre

Horaires Départ	Arrêt
ALLER	
8h00	Rivier d'Allemond
8h20	Allemond Le Haut
8h25	Allemond Fonderie
8h30	La Pernière Haute - La Pharmacie - La
8h35	Pernière Basse - Farnier
8h50	Supermarché CASINO
RETOUR	
10h00	CASINO Bourg d'Oisans
11h20	Office de Tourisme Bourg d'Oisans